



## ORGANISATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

### A LA RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Suite au **retour à la semaine de 4 jours** (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à la rentrée prochaine, les horaires scolaires et l'organisation du périscolaire changent. Les Tap sont supprimés et remplacés par du périscolaire payant sous la responsabilité des ATSEMs (en maternelle) et des animateurs du Centre de Loisirs.

#### 1. Ecoles maternelles

HORAIRES	Ecole maternelle du Grand Fraisses	Ecole maternelle de la Périèvre
7h30-8h30	PERISCOLAIRE PAYANT à l'école	PERISCOLAIRE PAYANT à Montessus <u>ou</u> à l'école
8h30-11h30	CLASSE	CLASSE
11h30	SORTIE	SORTIE
11h30-13h30	RESTAURATION SCOLAIRE à Jules Ferry	RESTAURATION SCOLAIRE au Centre municipal
13h30-16h30	CLASSE	CLASSE
16h30	SORTIE	SORTIE
16h30-17h30	PERISCOLAIRE PAYANT à l'école	PERISCOLAIRE PAYANT à l'école
17h30-18h30	PERISCOLAIRE PAYANT à Jules Ferry	PERISCOLAIRE PAYANT au Centre de loisirs

## 2. Ecoles primaires

HORAIRES	Ecole Jules Ferry	Ecole Jean Zay
7h30-8h30	PERISCOLAIRE PAYANT à Montessus <u>ou</u> à l'école	PERISCOLAIRE PAYANT à Montessus <u>ou</u> au Centre de loisirs
8h30-11h45	CLASSE	CLASSE
11h45	SORTIE	SORTIE
11h45-13h30	RESTAURATION SCOLAIRE à Jules Ferry	RESTAURATION SCOLAIRE au Centre municipal
13h30-16h15	CLASSE	CLASSE
16h15	SORTIE	SORTIE
16h15-17h30	ETUDE le lundi et le jeudi à l'école PERISCOLAIRE PAYANT le mardi et le vendredi à Jules Ferry	ETUDE le lundi et le jeudi à l'école PERISCOLAIRE PAYANT le mardi et le vendredi au Centre de loisirs
17h30-18h30	PERISCOLAIRE PAYANT à Jules Ferry	PERISCOLAIRE PAYANT au Centre de loisirs

## 3. Le mercredi

- **Pas de classe.**
- Accueil au Centre de loisirs : matin et après-midi avec possibilité de restauration.

## 4. Tarification

Le tarif du périscolaire payant et du Centre de loisirs est fixé en fonction du **quotient familial**. Les inscriptions se font directement auprès de la Directrice du Centre de Loisirs.

Les études (en primaire) sont gratuites.

**Pour toute question complémentaire, les élus de la commission des écoles sont à votre disposition en mairie ou par mail ([adjoiteauxcolesfraisses@gmail.com](mailto:adjoiteauxcolesfraisses@gmail.com)).**